



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de la forêt

Question au Gouvernement n° 2156

Texte de la question

POLITIQUE DE LA FORÊT

M. le président. La parole est à Mme Élodie Jacquier-Laforge.

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, je souhaite vous interpeller à nouveau sur l'avenir de nos forêts, qui représentent un tiers de la surface de la France ; c'est la même chose dans mon département, l'Isère, que vous connaissez bien.

Elles constituent un atout économique, mais également et avant tout un atout écologique. Elles sont le fruit du travail de nos ancêtres car la forêt prend son temps, et nous devons continuer à le lui laisser.

Tout d'abord, un point rapide sur l'aspect économique et son paradoxe, sur lesquels vous pourrez peut-être m'éclairer : nous exportons jusqu'à 15 % du bois que nous produisons, ce qui nous prive ainsi de matières premières que nous importons par la suite.

J'en viens à l'aspect plus écologique de ma question : notre planète connaît la sixième extinction de masse de son histoire, dont l'activité humaine – c'est-à-dire nous tous – est responsable, et la biodiversité disparaît puisque les insectes disparaissent, les oiseaux disparaissent, le monde végétal disparaît...

M. Éric Straumann. Comme les dotations aux collectivités ! (*Sourires.*)

Mme Élodie Jacquier-Laforge. cinq cents fois plus vite du fait de l'activité humaine, et les arbres en sont les premières victimes, puisqu'ils représentent 80 % des disparitions.

À chaque canicule, on étouffe en ville du fait du béton et de l'absence d'arbres, et les projets urbains sont toujours aussi peu végétalisés.

De nombreuses inquiétudes se sont exprimées suite à l'éventuelle modification du modèle de gestion actuel de la forêt par l'Office national des forêts, l'ONF. Au-delà des conséquences économiques qu'une telle réforme pourrait entraîner, les enjeux écologiques sont trop importants pour ne pas protéger ces lieux de vie et de survie de la nature.

Pour pouvoir continuer à « parcourir l'arbre [...], se mêler aux forêts, plonger au fond des terres pour renaître de l'argile », comme Andrée Chédid nous y invite dans un de ses poèmes, quelle est l'ambition que nous avons pour préserver et protéger nos forêts ?

M. David Habib. Et nos insectes !

Mme Élodie Jacquier-Laforge. À la suite des dernières annonces du Gouvernement, monsieur le ministre, quel est donc l'avenir de nos forêts ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

M. Fabien Di Filippo. Et du homard !

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, vous avez raison d'évoquer la richesse que constitue la forêt dans notre pays. La France est en effet un des pays d'Europe où elle est la plus étendue. Elle constitue notamment dans la lutte contre le réchauffement climatique un capteur de carbone sans fin : la forêt est donc une richesse et un joyau que nous devons préserver.

Or notre forêt est gérée de façon différente par des communes, par l'ONF ainsi que par des particuliers, et elle est en outre morcelée : nous avons donc besoin à mon sens de développer une réflexion globale associant l'ensemble des acteurs forestiers, et portant sur l'agroforesterie ainsi que sur la gestion durable de notre forêt, qui est en effet vraiment indispensable.

Vous avez posé la question de l'ONF : cet organisme public est un joyau qui a traversé beaucoup de difficultés financières et de gestion. Nous sommes en train de reprendre pied puisqu'un audit vient d'être mené et qu'il conclut que l'ONF doit rester un organisme public.

Je proposerai dans les jours qui viennent au Premier ministre une candidature au poste de directeur général de l'Office, sur laquelle, d'ailleurs, les commissions permanentes du Parlement seront amenées à voter.

Ce nouveau directeur général aura la charge non seulement de rétablir les finances de l'ONF, de réorganiser la forêt publique française mais également de mieux travailler avec les communes forestières : il faudra sortir de la confrontation stérile que nous vivons aujourd'hui. Il devra faire en sorte qu'enfin l'ONF, les communes forestières et les propriétaires privés travaillent ensemble dans la perspective d'une gestion durable et moderne de la forêt française.

M. Ugo Bernalicis. Mettez-y moins de pesticides !

M. Didier Guillaume, ministre. Vous avez raison, madame la députée, d'avoir cité la poète Andrée Chédid, car il est vrai que si l'on entend un arbre tomber, on n'entend pas une forêt pousser. Continuons donc à faire pousser des forêts, car c'est très bon pour l'environnement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2156

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juillet 2019](#)